

DEPARTEMENT DU FINISTERE.

Arrondissement de Morlaix.

MAIRIE DE LANMEUR.

PRÉFECTURE  
12 AVR 1944  
du FINISTÈRE

Lanmeur, le 6 Avril 1944.

Maire de Lanmeur, Conseiller Départemental Officier de la Légion d'honneur  
à Monsieur le Sous-Préfet de MORLAIX.

OBJET.- A/S D'un attentat contre un militaire des troupes occupantes .

J'ai l'honneur de vous informer que dans la soirée du 5 Avril 1944, entre 16 Heures 30 et 17 Heures, un incident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est produit au lieu dit LE BOULVA à la limite LANMEUR - ST-JEAN-DU-DOIGT.

Quatre jeunes gens (d'après le lieutenant adjoint au Commandant de St-Fiacre) munis d'une arme automatique non définie (révolver ou mitrailleuse) ont tiré sur un S/Officier Allemand en bicyclette; j'ajoute que ce dernier n'a heureusement pas été touché.-

A la suite de cet attentat aussi stupide que lâche, une rafle a été effectuée par les troupes occupantes et une quinzaine de jeunes cultivateurs dont plusieurs étaient encore aux champs, ont été arrêtés et conduits à la Ortskommandantur de LANMEUR pour y être interrogés.-

Tous ont été relâchés ce matin sauf un nommé ANDRE dentiste de PARIS, domicilié à PLOUGASNOU non possesseur de l'autorisation de circuler en zone interdite.-

CONCLUSION.- Incident qui risque de se reproduire Hélas!!!.. nécessité pour les gardiens de l'ordre de se montrer sans indulgence pour les individus dont la situation est irrégulière, contrôler soigneusement les cartes d'identité dont certaines peuvent être falsifiées.

LE MAIRE.  
Signé : MENUT.

M.Q. Sous-Préfecture de Morlaix. Référence à rappeler N° 894 4

Copie transmise à Monsieur le Préfet du Finistère -à titre d'information.

Morlaix, le 8 Avril 1944

Le Sous-Préfet.



*Menut*